Saint Maurice info

www.ville-saint-maurice.com

Mars 2010

> Adieu au Verseau

Edito

Lorsque ce journal vous parviendra, nous serons à quelques heures du 1er tour des élections Régionales, ce dimanche 14 mars.

Les prévisions connues à ce jour en matière d'abstention laissent prévoir une participation peu importante. Et pourtant, ces élections sont capitales pour notre vie quotidienne et je voudrais pouvoir convaincre tous ceux qui ne se sentent pas concernés directement d'accepter d'aller voter.

Au-delà du devoir civique, au-delà de l'importance d'exercer un droit dont des millions d'hommes et de femmes sont privés de part le monde, voter aux élections Régionales c'est aussi donner son avis sur des problèmes concrets qui tiennent une place conséquente dans notre vie de tous les jours.

Le Conseil Régional, je le connais bien. J'ai eu l'honneur d'y sieger de nombreuses années dont 12, en tant que Vice-Président en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage notamment. Deux centres de formation ont du reste choisi Saint-Maurice pour s'implanter. C'est en effet, l'une des compétences des Régions que de mettre en œuvre une politique active en faveur des lycéens mais aussi de la formation de nos jeunes par la voie de l'alternance, pour préparer l'entrée dans la vie active de ceux qui veulent le faire rapidement, avec pour bagage une expérience concrète en entreprise.

Mais, la Région, c'est aussi la lourde responsabilité des transports en commun. Le déploiement des réseaux de bus et de métros, la création de lignes nouvelles et le renouvellement du matériel roulant, sont autant de missions des élus régionaux qui facilitent – ou non – nos déplacements au sein de la Région, notamment dans le cadre des trajets domicile-travail.

Or qui peut prétendre qu'il n'y a rien à faire dans ce domaine ? Demain, dans le cadre du Grand Paris, des choix essentiels interviendront pour améliorer ces réseaux de transports, notamment de banlieue à banlieue. Notre Ville est directement concernée par ces projets. Quel jugement portons-nous sur ce qui a été ou non réalisé ? Qu'attendons nous des projets de demain pour peut-être laisser plus souvent notre voiture et utiliser les transports en commun ? Encore faut-il que ceux-ci soient efficaces, sécurisés, et nous permettent enfin un jour de ne pas toujours transiter par Paris pour aller à Roissy, à Versailles, ou à Pontoise…

Voilà autant de chantiers que les élus régionaux ont et auront en charge.

Mais ce n'est pas tout. Le développement économique de l'Ile de France et son attractivité en termes d'entreprises et d'emplois est un autre défi. Comme l'est aussi notre environnement, la qualité de l'air que nous respirons, de l'eau que nous buvons, des paysages que nous traversons.

Tout cela est de la compétence du Conseil Régional.

Cela ne mérite-t-il pas quelques minutes consacrées à son devoir de citoyens. Nous payons des impôts, nous avons le droit de donner notre avis sur la gestion de notre Ville, de notre Département ou de notre Région, comme nous le faisons pour les autorités de l'Etat.

Alors dimanches 14 et 21 mars, on vote pour qui a nos préférences, mais surtout… on vote !

Très Cordialement

Christian Cambon
Sénateur-Maire de Saint-Maurice

Venez rencontrer
le Maire ou ses adjoints
Tous les dimanches
De 10h30 à 12h
Sans rendez-vous
30, bis av du Maréchal de Lattre de Tassigny

Venez rencontrer le Maire ou ses adjoints

Tous les dimanches matins de 10h30 à 12h

Salle des Epinettes - 30, bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Élections régionales : les dimanches 14 et 21 mars *Votez !*

1er tour de scrutin : 14 mars de 8h à 20h

2ème tour de scrutin : 21 mars de 8h à 20h

L'Île-de-France est l'une des vingt-six régions françaises de métropole et d'outre-mer. La Région dispose de compétences spécifiques dans les domaines suivants :

- **Transports :** La région gère les transports en commun (bus et métros) en liaison avec la SNCF et la RATP.
- **Développement économique :** La région est en charge d'attirer des entreprises nouvelles pour favoriser la création d'emploi.
- **Lycées :** La région assure la construction, la rénovation, l'entretien et le fonctionnement des lycées d'Île-de-France.
- **Formations et emploi :** La région est en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage.
- **Environnement :** La région met en œuvre des actions environnementales dans le domaine de l'air, de l'eau et de la protection des espaces naturels.

Mode d'emploi

Quel mode de scrutin ?

Les conseillers régionaux sont élus par un scrutin de liste majoritaire à deux tours depuis 2005, afin de favoriser la mise en place de majorités stables et de renforcer ainsi les exécutifs régionaux.
La loi oblige chaque liste à comprendre autant d'hommes que de femmes.

Que se passe-t-il au premier tour ?

Au premier tour, la liste ayant la majorité absolue des voix obtient le quart des sièges à pourvoir. Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il y aura un second tour, le dimanche 21 mars.

Et en cas de second tour ?

Au second tour, seules les listes ayant eu 10 % des voix au premier tour peuvent se maintenir. La liste qui obtient le plus de voix dispose du quart des sièges à pourvoir. En cas d'égalité, la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée l'emporte. Le reste des sièges est réparti à la proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix. Les sièges attribués à chaque liste sont répartis entre les sections départementales qui la composent au prorata des voix obtenues par la liste dans chaque département.

Pour combien de temps les conseillers régionaux sont-ils élus ?

Les conseillers régionaux ne seront élus que pour quatre ans, au lieu de six pour les conseillers régionaux actuels, afin de permettre la mise en place des Conseillers Territoriaux dès 2014.

Echos du Sénat

Le Sénat a adopté la proposition de loi de Christian Cambon pour aider les plus démunis à payer leur facture d'eau

Le 11 février dernier, le Sénateur Maire a présenté sa proposition de loi qui vise à renforcer la solidarité dans le secteur de l'eau en permettant aux collectivités d'aider les plus démunis à payer leurs dépenses en eau. Concrètement, elle autorise les communes à financer un fonds de solidarité pour l'eau qui aidera les foyers en difficulté, à travers les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). Le Sénat a adopté, en première lecture, cette proposition de loi relative à la solidarité des communes dans le domaine de l'alimentation en eau et de l'assainissement des particuliers. Ce texte, s'il est adopté à l'Assemblée Nationale, deviendra un article du Code général des collectivités territoriales.

Stationnement

Stationnez plus facile !

Infos pratiques :
06 09 16 20 80

Nouveau : ouverture le 23 mars d'un parking sécurisé de 54 places

La Ville a fait l'acquisition du parking souterrain Delacroix, situé sous la résidence hôtelière Appart' City Cap Affaire. D'une capacité de 54 places, ce parking vidéo-protégé, fermé la nuit, est équipé d'un contrôle d'accès avec péage, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Ces places de stationnement répondent à la demande des habitants et vont permettre d'améliorer l'activité commerciale et les conditions de stationnement sur le quartier du Pont.

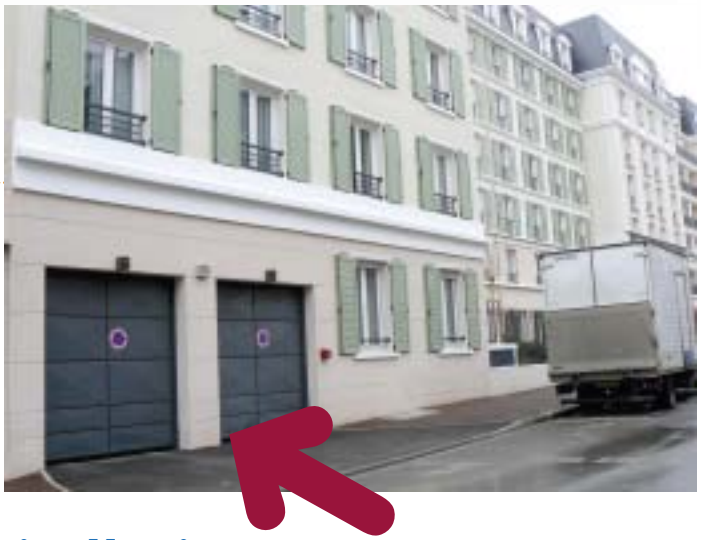

Carte Ville Moneo pour stationner à Saint-Maurice

Cette carte, personnalisée pour chaque véhicule, est un porte monnaie électronique qui vous permet de régler votre stationnement à Saint-Maurice. Avec cette carte, vous pouvez avoir accès au tarif résidentiel (Zone rouge) et aux abonnements (Zone Verte) sur les horodateurs (à l'exception du paiement des formules annuelles). La première carte de chaque véhicule est offerte. En cas de perte, sa réédition est payante.

15 premières minutes de stationnement gratuit. Avec la carte Ville Moneo, les Mauritiens et ceux qui exercent leur activité professionnelle dans la commune bénéficient de 15 minutes gratuites de stationnement en zone verte et zone rouge, une fois par jour quelle que soit la durée de stationnement.

Rappel

Renouvelez votre abonnement :
Lundi et vendredi : de 9h à 12h et de 16h à 18h - Mardi : de 9h à 12h - Mercredi : de 16h à 18h.
Au parking Montgolfier (Place Montgolfier)
Infos pratiques : 06 09 16 20 80

Plus de 200 collégiens au carrefour des métiers au collège Edmond Nocard

À l'initiative du collège Edmond Nocard, du pôle emploi de Charenton – Saint Maurice et du service jeunesse de la Ville, a eu lieu samedi 13 février, le 6ème carrefour des métiers.

L'édition 2010 a réuni plus de 30 professionnels dans des secteurs les plus divers. Médecin, pompier, sage femme, chauffeur de bus, artiste peintre, interprète, éducateur de jeunes enfants, gendarme… Du médical à la défense, en passant par la culture, c'était une chance d'entrevoir, pour les élèves, leurs études et leurs carrières professionnelles. Le Carrefour a proposé aux visiteurs des rencontres type « mini-entretiens » menés par un architecte Naval, un ingénieur-conseil, un expert-comptable, en autres.
Merci à tous les professionnels pour leur implication et au club d'entreprise, Gravelle Entreprendre, de Charenton – Saint Maurice.

En images

Concert pour Haïti

Le 5 février dernier, plus d'une centaine de spectateurs ont assisté au concert de solidarité pour Haïti, organisé par l'association SMAJ en collaboration avec le service jeunesse de la Ville. Les fonds récoltés et les vêtements seront envoyés par une ONG.

L'Art de la Mosaïque

Un tableau en mosaïque a été réalisé par les enfants de l'accueil de loisirs maternel du Centre de Saint-Maurice et des accueils de loisirs maternels de Charenton-le-Pont. Une belle expérience de coopération Intercommunale entre les enfants des deux Villes ! Ce tableau sera exposé dans le hall de la mairie.

Découverte de la cité des sciences

Le 3 février dernier, les expositions interactives et les animations de la Cité des Sciences et de l'Industrie ont permis aux enfants de l'accueil de loisirs des Bords de Marne d'appréhender des phénomènes scientifiques, de comprendre le développement des sciences et des innovations technologiques.

Des parents visitent la Sogeres

Un groupe de parents d'élèves, qui ont des enfants inscrits à la restauration scolaire de la Ville, ont visité la SOGERES. Cette entreprise de restauration collective sert les repas dans les écoles et les centres de loisirs de Saint-Maurice. Ils ont pu suivre la préparation des repas jusqu'au départ de la livraison dans nos écoles.

Les deux maisons de jeunes ont fait peau neuve !

Depuis le 2 février, les deux maisons des jeunes de la Ville, l'AJIL et le GAJ, ont ouvert leurs structures complètement rénovées. Lieux d'activités et d'échanges, l'AJIL et le GAJ accueillent les garçons et les filles de 11 à 17 ans. Ce sont des structures dites « ouvertes » qui permettent de venir et de partir librement pendant les horaires d'ouverture. Points d'accueil privilégiés de tous les jeunes de la Ville, ils sont chacun gérés par un responsable et des animateurs à l'écoute des adolescents pour mettre en place les ateliers ou les activités qu'ils souhaitent développer tout en tenant compte des contraintes qui peuvent être imposées (choix du groupe, adéquation du projet avec les objectifs de la ville, faisabilité). *« Le but de ces structures est de favoriser l'autonomie du jeune, de participer à son épanouissement, de le rendre acteur de ses choix et de ses loisirs, qu'il s'implique et participe à la vie de sa commune »*, nous explique le Chef du service Enfance Jeunesse de la Ville.

Un studio d'enregistrement à l'AJIL et une capacité d'accueil plus importante

Située dans le quartier du Pont, la maison des jeunes, Animation Jeunesse Informations Loisirs (AJIL) a été créée en 1989. Les travaux de réaménagement restructurent totalement l'espace et augmentent la capacité d'accueil de 48 jeunes au lieu de 36 auparavant. La structure est composée d'une grande salle polyvalente, d'une salle informatique comprenant 6 postes informatiques, d'un studio d'enregistrement et d'une cuisine pédagogique. La structure AJIL est gérée par un responsable et trois animateurs.

- **Coût des travaux :** 188 595 €
- **Mobilier :** 1924 €
- **Matériel pédagogique :** 3847 €
- **Matériel informatique :** 4440 €
- **Matériel du studio d'enregistrement :** 2800 €
- **Subventions :** CAF : 63075 € ; Conseil Régional : 6349 € ; Conseil Général : 7500 € ; Ministère de l'intérieur : 20000 €

Le studio d'enregistrement

Contacts

>AJIL (Animation Jeunesse Informations Loisirs) pour les 11-17 ans
27, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
Tel : 01 45 18 81 83

La cuisine pédagogique

La salle informatique comprenant 6 postes informatiques

La grande salle polyvalente de l'AJIL

NOUVEAU GAJ NOUVEAU

Les murs ont pris des couleurs au GAJ

La maison des jeunes, Gravelle Animation Jeunesse (GAJ), a été ouverte en juin 1999. Elle se situe dans le quartier Montgolfier. Des travaux de rénovation des sols et des murs ont été réalisés. La structure se trouve à environ 700 mètres du collège Edmond Nocard. Elle est composée d'une grande salle polyvalente, d'une salle d'activité, d'une salle informatique et d'une cuisine pédagogique. Elle dispose d'une capacité d'accueil de 20 jeunes. La structure GAJ est gérée par un responsable et deux animateurs.

- **Coût des travaux :** 29555 €
- **Subventions :** C A F : 4753 €

La salle polyvalente du GAJ

Contacts

>GAJ (Gravelle Animation Jeunesse)
pour les 11-17 ans
133, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
Tel : 01 43 97 35 52

La salle informatique

La salle d'activité

la salle polyvalente

Infos pratiques

Sur le temps scolaire :

Mardi, jeudi, vendredi : de 16h à 19h
Mercredi et samedi : de 14h à 19h

Pendant les congés scolaires :

Lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 14h à 19h.

Les modalités d'inscription

- Remplir la fiche d'inscription sur l'une des structures AJIL ou GAJ
- Payer 5 €
- Prévoir une photo d'identité
- Une photocopie du carnet de vaccination
- Avoir une photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile, mentionnant qu'elle couvre les activités extra scolaires, ainsi que l'initiation et la découverte des différents sports individuels et collectifs, les sports mécaniques et nautiques.

L'inscription au service jeunesse permet à votre enfant d'accéder aux différentes structures jeunesse de la ville et de participer aux différentes activités, ateliers et sorties.
Elle est valable de septembre à fin août.

Les activités proposées dans les 2 maisons des jeunes

- Ateliers multimédias
- Wii
- MAO (musique assistée par ordinateur)
- Jeux de société
- Baby-foot
- Foot en salle à l'Espace Sportif Le Verseau
- Ateliers de création musicale, de danses etc…

Communauté de Communes Charenton - Saint Maurice

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHARENTON - SAINT MAURICE PARTICIPE À LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
PASSEZ AU DURABLE
ÇA MARCHE !
DU 1ER AU 10 AVRIL 2010

ENVIRONNEMENT

Semaine nationale du développement durable du 1er au 10 avril

Cette année, la communauté de Communes Charenton-Saint Maurice organise la Semaine du développement durable. L'objectif de cette semaine est d'inciter chacun à penser le développement durable dans toutes les situations de sa vie quotidienne et de s'engager à modifier ses comportements de façon pérenne et plus approfondie. Alors, en 2010, un seul mot d'ordre : **« Passez au durable, ça marche »**

Conférence sur la Marne
Samedi 3 avril à 10h
Salle du conseil municipal - Mairie de Saint-Maurice
présentée par Olivier Maître-Allain, conservateur au Musée de Nogent sur Marne.

Journée d'animation, d'exposition
Mercredi 7 avril de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
Venez découvrir les cycles de l'eau, le recyclage des objets, des vêtements, le monde des jardins et des fleurs, faire un geste simple avec les bouchons de bouteille pour être plus solidaire, comprendre le fonctionnement du compostage avec une présentation concrète d'un lombricomposteur ! Place Aristide Briand - Charenton-le-Pont

Croisière sur la Seine ou la Marne
pour les collégiens de la Communauté de Communes organisée par le Conseil Général du Val de Marne.

Exposition du SYCTOM sur le tri sélectif des déchets ménagers

Du jeudi 1er au samedi 3 avril,
dans le Hall de la Mairie de Saint-Maurice. Le jeudi et le vendredi de 9h à 17h. Le samedi de 9h à 11h30.

Du mardi 6 au samedi 10 avril,
dans le hall de la Mairie de Charenton. (Horaires de la mairie).

JEUNESSE

Préparez vos vacances d'été !

Après avoir organisée, pour la première fois les séjours d'hiver des jeunes Mauritiens et Charentonnais, la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice propose dorénavant les séjours d'été. Ainsi, les jeunes des deux Villes vont partir vers les mêmes destinations aux mêmes tarifs.
Avec le guide des séjours d'été, destinés aux 6/17 ans, les jeunes pourront découvrir onze destinations. Entre mer et montagne, entre sports de glisse et randonnées, entre la découverte d'une région et d'un pays… Il est donc venu le temps de penser à préparer ses vacances d'été 2010 avec ce guide des séjours.

Guide disponible au service jeunesse et sur le site internet de la Ville : www.ville-saint-maurice.com

Inscriptions aux séjours du 06 au 17 avril 2010
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Permanence exceptionnelle le samedi 10 avril 2010 de 9h à 12h.

Mairie de Saint-Maurice
Service enfance-jeunesse
55, rue du Maréchal Leclerc
Tél. : 01 45 18 80 48

VIE ÉCONOMIQUE

Veolia Compétence vient à votre rencontre ! Mercredi 14 avril place Montgolfier de 10h à 17h.

À bord du bus Veolia Compétences, Veolia Environnement recrute des techniciens d'exploitation Énergie, des opérateurs réseau, des conducteurs de bennes, des canalisateurs, des conducteurs routier de voyageurs (bus, autocars, cars de tourismes) et des mécaniciens véhicules industriels. Retrouvez la description de ces métiers sur le site internet de la ville : www.ville-saint-maurice.com

Les chiffres clés de l'année dernière :
En 2009, près de 120 visiteurs sont venus à bord du Bus Véolia Compétences. 100 candidats ont déposé leur CV et il y a eu 98 retours d'embauche.

Prochains rendez-vous du Club Gravelle Entreprendre

Le club Gravelle Entreprendre est un club d'entrepreneurs locaux, représenté par des dirigeants et responsables d'entreprises de toutes tailles, implantées sur Charenton et Saint-Maurice.

Les matinales du Club :
18 mars et 15 avril de 8h30 à 10h30
Espace Toffoli, 12 rue du cadran à Charenton. Retrouvez les thèmes de ces matinales sur le site du Club Gravelle Entreprendre : www.club-gravelle.com

CULTURE

Les rendez-vous de la médiathèque

>Escapade à la Nouvelle-Orléans

Toutes les activités sont en entrée libre

Exposition Impressions de Louisiane
Du 15 au 27 mars par l'Association L'orage continental

Ouvrons les guillemets
•Concert de jazz - Vendredi 19 mars à 20h30
Ça va swinger comme à la Nouvelle-Orléans !

•Lecture - Vendredi 26 mars à 20h30
Patchwork de lectures de la Nouvelle-Orléans par la Compagnie Hercub'.

•Entretiens avec un vampire
Samedi 27 mars à 17h. Film réalisé par Neil Jordan adapté du roman d'Anne Rice.

>Lecture de Roxane de Bergerac

Ouvrons les guillemets
Vendredi 9 avril à 20h30
Lecture - spectacle écrit et interprété par Véronique Daniel.
Médiathèque Eugène Delacroix à Saint-Maurice
Infos pratiques : 01 45 18 81 71

>Culture

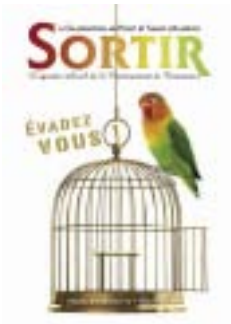

Évadez vous !
L'agenda culturel des mois de mars, avril, mai de la communauté de communes vient de paraître. Il est disponible en mairie et sur le site internet de la Ville : www.ville-saint-maurice.com

>Conservatoire

Concert des jeunes artistes
Mardi 30 mars à 19h
Par les élèves du Conservatoire Olivier Messiaen.
Auditorium François Devienne.
Conservatoire Olivier Messiaen
à Saint-Maurice - Entrée libre
Contact : 01 45 18 81 55

Jobs d'été et Forum

•Forum Job d'été
Mercredi 7 avril de 10h à 18h
à la Maison départementale des syndicats Michel-Germa, 11-13, rue des Archives à Créteil.

•Journées Jobs d'été
Mardi 23 et mercredi 24 mars de 9h à 17h
à la Cité des sciences et de l'industrie Espace Condorcet Porte de la Villette.
Vous y trouverez des offres d'emploi, des ateliers de simulation d'entretien d'embauche... N'oubliez pas de vous munir de CV et de lettre de motivation

•Vous recrutez pour l'été ?
Vous êtes chefs d'entreprises, employeurs et vous recherchez du personnel pour l'été, n'hésitez pas à nous communiquer vos offres d'emplois afin que nous vous proposions des candidatures. La RATP nous a fait confiance en février pour son recrutement !

Infos pratiques :
Direction de l'Economie et de l'Emploi de la Communauté de Communes, antenne de Charenton au 01 46 76 50 00 antenne de Saint-Maurice au 01 45 18 81 46

Jumelage : la fin d'une belle histoire

Le chasseur de Mines le Verseau a été désarmé

Le 12 février dernier à la base Navale de Brest, Christian Cambon, Sénateur Maire de Saint-Maurice, Frédérique Becker, Conseillère Municipale, ont assisté à la dernière cérémonie des couleurs à bord du Verseau en présence de l'Amiral Jean-Pierre Labonne, commandant la force d'action navale française, Jean-Paul Robyns, Amiral de division, commandant de la composante marine Belge et des autorités militaires navales. La dernière cérémonie des couleurs marque une des étapes ultimes avant le chantier de démolition et la fin du jumelage entre ce chasseur de Mines et la Ville. À l'issue de la cérémonie, l'Amiral Jean-Pierre Labonne a offert la cloche, le mât de beaupré et le pavillon du Verseau au Maire.

Saint-Maurice, Ville marraine du Verseau

En mars 1997, le conseil municipal avait adopté à l'unanimité le projet de parrainage d'un bateau de la Marine Nationale par la Ville de Saint-Maurice rendu possible grâce à l'appui de l'association des Villes Marraines et de son Président, André Santini.
Le 29 novembre 1997, une cérémonie officielle avait scellé le parrainage entre Saint-Maurice et le chasseur de mines Verseau, en présence d'André Santini, du capitaine de corvette André Lesven, commandant du Verseau, et une partie de son équipage ainsi que le secrétaire général de l'association Gérard Moukbirian.

Des souvenirs uniques pour les Mauritiens

L'objectif de ce parrainage était de renforcer les liens entre nos forces armées et les citoyens, et de sensibiliser la population et particulièrement les jeunes aux différentes missions de sécurité des armées.

Un partenariat a été créé avec des classes primaires et des actions ont été mises en place avec les centres de loisirs.
Ainsi, des élèves de 2 classes de CM2 de l'école primaire Gravelle ont pu correspondre par mail avec l'équipage et suivre à la trace les déplacements du Verseau en 2002 lorsque celui-ci accompagnait le Charles de Gaulle dans le Golfe Persique. En 2004, 2 membres de l'équipage ont fait escale à l'école primaire Gravelle pour rencontrer les enfants de CM1-CM2.
En 2009, une partie de l'équipage a présenté les missions de la Marine au conseil municipal des enfants. L'équipe a également rendu visite aux enfants malades de l'Hôpital National.
Chaque année des rencontres et des évènements ont été organisés pour renforcer ces liens.
Pour le 5ème et 10ème anniversaire du parrainage, une exposition philatélique a été présentée par l'association philatélique de Maisons Alfort - Saint Maurice sur le thème de la marine. L'association philathélique de Saint-Maurice a également édité 500 enveloppes, vendues, au profit des enfants handicapés de l'Hôpital National en 1998.
Pour le 5ème anniversaire, une rencontre publique au Théâtre du Val d'Osne a également été organisée avec l'équipage du Verseau présentant 2 films consacrés à la marine Nationale et aux démineurs plongeurs ainsi qu'un jeu de question réponse pour des classes de CM2.

Dans le cadre de ce parrainage, chaque année, des jeunes Mauritiens ont été invités à bord du bateau.

Des délégations du Verseau étaient toujours présentes lors des cérémonies commémoratives.

L'empreinte du Verseau sur la Ville

La Ville a donné le nom du chasseur de Mines Le Verseau au nouvel espace sportif inauguré en 2008. En 2009, un prix Verseau a été attribué à la traditionnelle dictée de Saint-Maurice. La commune a créé une flamme sur les enveloppes de la Ville pour les 10 ans de jumelage avec le Verseau.

Histoire et caractéristiques du chasseur de Mines

Le Verseau était un chasseur de mines de type tripartite. C'est-à-dire qu'il a été construit en collaboration entre la France, les Pays-bas et la Belgique. Il est entré en service en 1988 et a appartenu à la Marine belge jusqu'à son désarmement en 1993. Il coopéra en 1991 à l'opération Southern Breeze, intégré à la force antimines de l'union de l'Europe Occidentale lors du déminage des eaux koweïtiennes. Il a détruit 117 mines durant cette opération.

Il a ensuite été racheté par la Marine française en 1997 où il prend armement. Brestois jusqu'en juin 2003, à l'issue d'une refonte importante, il rallie Toulon. Il participera à plusieurs déploiements opérationnels en Océan Indien dont l'opération anti-terroristes Heracles de janvier à mai 2002. En octobre 2007, il relocalise l'épave du paquebot le Polynésien, torpillé devant Malte lors de la première guerre mondiale. En novembre 2008, suite au crash en mer d'un airbus au large de Perpignan, il contribuera avec succès à la recherche notamment des boîtes noires.

Après une permutation d'équipage avec le CMT Lyre, il entreprend sa dernière traversée vers Brest où il est mis en complément le 28 octobre et en réserve le 23 novembre.

Comme tous les chasseurs de mines, ce bâtiment militaire avait trois grandes missions : la détection, l'identification et la neutralisation de mines, le guidage des autres bateaux sous menace de mines et la recherche d'épaves.

La mission première du Verseau était de neutraliser les mines sous-marines. Pour y parvenir, de minis sous-marins "P.A.P 104" avaient pour objectif de détruire les mines détectées en larguant une charge explosive par fonds de 10 à 80 mètres. Des plongeurs démineurs pouvaient aussi être envoyés après la détection d'un objet suspect par le sonar placé sous la coque avant du bateau.

Le Verseau est réduit à l'état de simple coque en attente de destruction.

Les vitres avant du bateau ont été récupérées et remplacées par des tôles en aluminium. Les vitres situées sur le côté, sont restées en place et ont été peintes en gris de l'intérieur et rendues opaques. Quant à l'intérieur, il ne reste plus grand-chose. Plus de moteur, plus d'hélices, plus d'appareil à gouverner... Un air glacé traverse les couloirs, les cabines de marins, la cuisine, la salle d'observation du sonar et de contrôle des sous-marins. Le Verseau est réduit à l'état de simple coque. L'ancien chasseur de mines n'est devenu alors qu'une coque en attente de déconstruction.

Un nouveau bateau pour Saint-Maurice ? Le Maire est en négociation avec le Chef d'Etat Major.

Les livres du mois de la médiathèque

Jesse Kellerman
Les visages

Ethan Muller dirige une galerie d'art à New-York . Il découvre des dessins exceptionnels d'un certain Victor Cracke qui a disparu sans laisser de traces… Ethan expose ses œuvres, les vend, jusqu'au jour où un flic à la retraite, reconnaît dans l'un des portraits un enfant assassiné 40 ans plus tôt.

L'enquête remonte sur quatre décennies, le passé et le présent intimement liés, alternent au fil des chapitres. La liste des victimes s'allonge… et chacune a fait l'objet d'un dessin. Le monde de l'art new-yorkais, cynique et calculateur constitue « la toile de fond » du roman; mais l'axe essentiel est d'abord et surtout celui de la filiation et des relations pères fils, mères fils ou filles.

Un thriller d'un style et d'une construction originale, servi par une intrigue passionnante. A découvrir !

Lucia Nevaï
Comment les fourmis m'ont sauvé la vie

Crane vit quelque part dans Iowa avec sa famille, dans une maison en bois posée entre la gravière, la voie ferrée et les champs de maïs. A cause de sa mère, elle est née défigurée et, comme son frère et sa sœur, Crane n'est pas scolarisée, elle est sous-alimentée et livrée à elle-même. La construction d'un lotissement proche de là où la famille vit, va bouleverser le cours des choses et la sauver de la misère. Une histoire peu banale qui fait naître l'attachement et la tendresse des personnages. Je vous laisse découvrir par vous-mêmes comment les fourmis lui ont sauvé la vie ! A lire !

Faites la dictée de Saint-Maurice !

Samedi 10 Avril à 14h

Ouvert aux jeunes et aux adultes
Salle Louis Jouvet
14 rue Paul Verlaine - 94410 Saint-Maurice
Renseignements et inscriptions :
01 45 18 81 71 - Entrée libre

Les Peintres Officiels de la Marine en escale à Saint-Maurice

À l'occasion du salon des Arts, qui a eu lieu du 5 au 14 février dernier, les Peintres Officiels de la Marine ont rendu un hommage tout particulier à la ville de Saint-Maurice. Invités d'honneurs de ce 27ème salon, 32 Peintres Officiels de la Marine ont présenté 57 œuvres parmi les autres artistes de la région. Près de 1000 visiteurs ont pu découvrir plus de 200 oeuvres, peintures et sculptures. Au cours du vernissage, le Maire a remis les prix aux lauréats en présence de Jacqueline Morales, Présidente du Comité du Salon, de Michel Bez, Président de l'association des Peintres Officiels de la Marine et de 6 Peintres Officiels de la Marine, Jean-Louis Goubin, Secrétaire général, Christiane Rosset, Secrétaire générale adjointe, Michel King, Michel Bernard, Michel Jouenne et Jean-Marie Zacchi.

Les lauréats

•Prix du Thème "Carnets de voyage"
Anne BEAUCHET

•Prix du Jeune
Ludivine VERNIEUX pour son œuvre Solitude

•Prix du Public 2008
Décerné selon le vote des visiteurs du Salon 2009
Jacques Robert (Alfortville – 94) pour son œuvre Péniche sur la neige

•Prix de la Ville de Saint-Maurice (sculpture)
Kasik GASIOR pour son œuvre Concorde

•Grand Prix du 27e Salon des Arts (Peinture)
Christiane MAZURIER pour son œuvre Rencontre

•Grand Prix du 27e Salon des Arts (Sculpture)
Christine VASILESCU pour son œuvre Voyage des ailes de la paix

•Prix du Lions Club de Saint-Maurice
Claude Emile MAZARS pour son oeuvre A Foggy day

Les Sports

Plus de 500 spectateurs au spectacle de danse spécial Saint-Valentin

Le 14 février dernier, les élèves de danse orientale et de Jazz du centre sportif de la Ville de Saint-Maurice et l'association Almas ont enchanté le public.

Tennis : sport réservé pour tous

Le service municipal des Sports vous propose des tarifs attractifs pour pratiquer le tennis durant la période estivale :

>Du 1er avril au 14 septembre : adultes 134 € - enfants : 102 €
>Du 1er mai au 14 septembre : adultes 107 € - enfants : 80,50 €
>Du 1er juin au 14 septembre : adultes : 80,50 € - enfants : 59 €

Vos prochains rendez-vous

•Stage sportif des vacances de Pâques
Du 19 au 23 avril 2010
Thème : équitation
Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans
(Uniquement réservé aux adhérents de l'Ecole municipale des sports)

•Samedi 10 avril (après-midi) : Portes ouvertes Judo
Une séance de judo gratuite pour tous les enfants Mauritiens. De 14h à 15h30 pour les 5/8 ans et de 16h à 17h30 pour les 9/ 12 ans.

•Dimanche 11 avril (toute la journée)
10ème anniversaire du grand prix judo jeunes
Démonstrations exceptionnelles de Champions de judo et dédicaces à 11h30.
Entrée libre et gratuite.

•Samedi 29 mai :
Tea sport (spectacle des sports)

•Dimanche 13 juin :
festival des jeux

Infos pratiques : Service des Sports - Centre Municipal des Sports
9, av de la Villa Antony - 94410 Saint-maurice - Tél. 01 45 18 82 50

Bienvenue à vos nouveaux commerçants et services

Proxidiag
Diagnostic Immobilier
Stéphane Guillement
3, rue Jean Gabin - 94410 Saint Maurice
Tel : 01 48 85 25 56 - 06 47 84 10 07
info@proxidiag.com - www.proxidiag.com

Frédéric DI MEO
réalise vos films
Réalisateur-Monteur-Cadreur
Tel : 06 26 71 65 44
fdimeo@me.com - WWW.FDIMEO.COM

Dominique Cléonis
Arboriste-grimpeur
Taille et Entretien des Arbres d'ornements
Élagage - Démontage/Abattage
7, rue du Marechal Leclerc
94410 Saint-Maurice
Tel : 01 43 78 90 14 - 06 80 70 30 99
arboriste.cleonis@free.fr
www.arboristegrimpeur.com

Libre expression des listes représentées au Conseil municipal

Cette tribune est placée sous l'entière responsabilité de ses auteurs

Leçons de vertu financière

Avec un aplomb que la période électorale n'excuse pas, la tribune de la liste d'opposition Energies Nouvelles prétendait démontrer, le mois dernier, que les impôts communaux augmentaient malgré les déclarations de la majorité municipale. Pourtant les faits sont têtus : nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition communaux depuis 21 ans. Saint-Maurice gagne régulièrement des places dans le classement des 47 villes du Val de Marne pour la modération fiscale et se situe désormais au 11ème rang seulement, juste derrière Orly.

Dans le même temps, les impôts décidés par la région et le département, ont hélas fortement augmenté ces dernières années. La modération fiscale est donc à plaider auprès de ces institutions, dirigées par des élus de même bord politique qu'Energies Nouvelles !

Mais notre opposition sera appelée dès le prochain conseil municipal à prendre ses responsabilités lors du vote du budget pour 2010 :

- grâce à une gestion avisée, la Ville a bénéficié de recettes exceptionnelles issues de la ZAC Delacroix sur laquelle vient de s'édifier une résidence de tourisme, ce qui a permis de financer un grand équipement public polyvalent (conservatoire et gymnase), sans recourir ni à l'impôt ni à l'emprunt. Nous proposerons lors du vote du budget d'en réserver le solde sous forme d'épargne pour 2011 au lieu de le dépenser dès à présent. Les conseillers municipaux d'opposition vont-ils approuver cette mesure de prudence?
- le Conseil Général du Val de Marne vient de décider de sacrifier l'aide à la petite enfance et de nous notifier que la subvention départementale pour nos crèches est désormais fortement réduite. Les élus d'Energies Nouvelles vont-ils réclamer une augmentation d'impôt à Saint-Maurice pour compenser cette perte de subvention ou bien le rétablissement de l'aide auprès du Conseil général?

Que donneront les leçons de vertu dans l'exercice de ses responsabilités ?

Igor SEMO, Maire-adjoint
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Saint-Maurice Info

Magazine édité par la direction de la communication de la ville de Saint-Maurice
55, rue du Maréchal Leclerc - Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Rédaction/Coordination : Caroline Boichot - **Maquette :** Geoffrey Bénard
Photographe : Service Communication - J.P Lenay - Fotolia
Impression : Desbouis Grésil - **Dépot légal :** À parution

Les oies du Capitole

L'histoire nous apprend qu'au IV siècle avant JC ce sont des oies qui ont alerté les romains, réfugiés sur le Capitole, d'une attaque de barbares gaulois. A Saint-Maurice le Capitole, ancien cinéma au 1bis rue des Epinettes a ses oies protectrices. Des habitants du quartier, avisés et compétents, ont lancé un recours contre le permis de construire d'un programme de logements de standing, qui vise la transformation du Capitole. Au conseil municipal du 2 février, lors du débat d'orientation budgétaire, nous sommes intervenus afin que la commune agisse pour que ce bâtiment soit exclu de la sphère spéculative.

L'objectif est d'une part de préserver une architecture des années 1930. Le Capitole est inscrit sur la « base Mérimée » du ministère de la Culture, qui recense le patrimoine monumental français.

D'autre part, les habitants du quartier ont besoin d'un équipement à vocation culturelle.

Enfin il est important d'empêcher que la Villa des Epinettes soit la proie de la spéculation immobilière. La collectivité doit intervenir pour que, comme le propose la Fondation l'Abbé Pierre , dans son rapport « mal logement », dans tout programme immobilier de plus de 10 logements un quota minimum de 30% de logements soit à loyer accessible.

Claude NICOLAS, Conseiller municipal
Pour le Groupe Municipal Energies Nouvelles
energiesnouvelles94@gmail.com

Pour une meilleure politique en faveur des personnes handicapées les élus sont enfin au travail

L'arrêté préfectoral du 15/12/2009 instaure la création d'une commission d'accessibilité dans chaque commune du Val de Marne. Tout reste à faire.

Le sommaire des tâches à accomplir est long :-accessibilité aux services publics, aux commerces, au transport, stationnement réservé mais aussi l'emploi , l'accès aux droits, à l'éducation, aux loisirs…la liste des problèmes à traiter s'avère longue. La Commission réunissant toute la pluralité des partis s'est mise au travail et aborde ces sujets avec dignité et attention. Gageons que cette occurrence perdurera d'un travail efficace démontrant ainsi qu'il n'est nul besoin de s'opposer par avance.

Christian OUVRAY, Conseiller municipal
Groupe Innover et Construire au Centre
innoveretconstruire@gmail.com

La troupe « LES AM'ACTEURS » de la Garde Républicaine présente une comédie de Raffy Shart

Ma femme s'appelle MAURICE

organisée par l'Association des Clubs du Régiment de Cavalerie et de la Garde Républicaine avec le Quartier Saint Maurice.

•Le 9 avril à 19h45
à L'Espace DELACROIX
Avec la participation de la chorale et des sonneurs de trompes des clubs de la Garde Républicaine

•Le 16 avril à 20h30
au Théâtre du Val d'Osne

Gratuit sur réservation de préférence sur le site internet :
http://clubsgardecavalerie-cslcgr.e-monsite.com/
Taper : clubsgardecavalerie ou CSLCGR. Par téléphone au 01 58 28 23 66
horaires de bureau : Patrick BOISSIER, Service Communication de la Garde Républicaine

Collecte alimentaire les 20 et 21 mars

L'épicerie sociale de Charenton - Saint Maurice « Au Petit Plus », organise une collecte de produits alimentaires dans 3 supermarchés de Charenton. L'association accueille chaque semaine 100 familles en grande précarité et leur permet d'acheter des denrées à 10% de leur prix réel. L'accès à l'épicerie se fait par le biais des Centres Communaux d'Action Sociales (CCAS) des deux villes qui délivrent des autorisations sur présentation de différents justificatifs.
Les quarantes bénévoles comptent sur votre générosité !

Adresses des collectes :
Monoprix : 75, rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont
Franprix : 1, rue du Général Leclerc 94220 Charenton-le-Pont
Simply : Place des Marseillais 94220 Charenton-le-Pont.

au petit plus

Infos pratiques :
AU PETIT PLUS
Tél. 01 43 53 09 05

Lions international club de Saint-Maurice

Vous souhaitez mieux connaître les Actions du Lions international - club de Saint-Maurice, contactez-nous pour l'année 2009/2010 au 01 42 83 95 06 ou 06 33 62 29 63 - email : michele.malet0307@orange.fr ou écrivez-nous :
LIONS CLUB DE SAINT MAURICE
Maison des Associations - Place Montgolfier
94410 SAINT MAURICE

Nos Séniors

L' agenda de vos sorties

•Jeudi 25 mars : Théâtre des variétés

« personne n'est parfait »
Départ du car à 18h45. Arrêt « Pont de Charenton »

•lundi 29 mars : Cinéclub

« la vache et le prisonnier »
Départ du car à 13h30. Arrêt « Pont de Charenton »

Inter-foyers de 14h à 16h45

Résidence de Presles	Club des Canotiers
Vendredi 26 mars 2010	Vendredi 19 mars 2010

Pour vous rendre au cimetière, la ville met un car à votre disposition : Le lundi 15 mars - Départ à 14h

Infos pratiques

>Pour tout renseignement complémentaire contactez : Sophie Beauvillier ou Sandrine Kadoche
Tel : 01 45 18 80 50 ou 57
Service Animation Retraités - Mairie de Saint-Maurice

Infos Pratiques

Vos prochains rendez-vous

Élections régionales
Les dimanches 14
et 21 mars de 8h à 20h

Dictée de Saint-Maurice
Samedi 10 avril à 14h
14, rue Paul Verlaine – Saint Maurice

Conseil municipal
Mercredi 24 mars à 20h30
Salle du Conseil à la Mairie

Bus Veolia Compétences
Mercredi 14 avril de 10h à 17h
Place Montgolfier - Saint Maurice

Etat civil

Naissances :

Ethan DANDOIS – Emma TACQUENIER – Lola MAKHLOUF – Eva SANCHEZ
Noham CREUZEVAULT – Lucas RETIF-COURRIEU – Mohamed BENZINA
Natan AVRONS – Aurore DUPLESSI – Nathan LAPREVOTTE – Axel AUBÉ
Emilie STORCK – Manelle NAÏT-LAZIZ – Kylian RINGUEYEN – Eliott TAÏEB
Dayo THOO – Selin KAÇAR – Léa KASSIS.

Mariage janvier 2010 :

Aurélie GUALANDRIS et Cédric REBILLOT.

Décès :

Agnès TUCKI – Lucia LE CALOCH veuve SERON – Chaja ROSENBERG veuve LUSTYK – Paulette HERLAUT veuve DUPUIS – Monique VENET veuve GREDAT
Andréa Hortense Marie GEORGE.

Permanence de votre Député
Michel Herbillon tiendra sa permanence en Mairie de Saint-Maurice,
le jeudi 25 mars 2010 à partir de 18h

→ Pharmacies de garde

Dimanche 14 mars
>KEULEYAN
67, rue de Paris
94220 Charenton
Tél.: 01.43.78.78.09

Dimanche 21 mars
>LEROUX
10, pl Montgolfier
94410 Saint-Maurice
Tél.: 01.48.86.51.60

Dimanche 28 mars
>PHARMACIE DU PLATEAU
52, rue Gabrielle
94220 Charenton
Tél.: 01.43.68.06.61

Dimanche 4 avril
>MONDOT
2, rue du Génaral Leclerc
94220 Charenton
Tél.: 01.43.68.03.97

Lundi 5 avril
>MONDOT
2, rue du Génaral Leclerc
94220 Charenton
Tél.: 01.43.68.03.97

Dimanche 11 avril
>NADJAR - CLAUZET
4, rue des Réservoirs
94410 Saint-Maurice
Tél.: 01.42.83.24.42

Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le reflexe **SAMI :** appelez le **15**
Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h Le samedi de 14h à 24h
Le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h